



## AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE LA DORÉ

### AVIS PUBLIC

---

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage.

AVIS PUBLIC est donné que:

1. Lors d'une séance tenue le 6 avril 2010, le conseil a adopté par résolution le projet de règlement de modification numéro 2010-004 et intitulé "Amendement au règlement de zonage ayant pour objet de créer la zone Cr10 (commerciale) au détriment de la zone Ra4 (résidentelle)".
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 20 avril, à 19h00 à la salle du conseil municipal. L'assemblée a pour but d'expliquer l'amendement au règlement de zonage pour la zone Cr10 (commerciale). Au cours de cette assemblée publique, monsieur Martin Bouchard, Technicien aux travaux publics et inspecteur en bâtiment et en environnement expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement 2010-004 pourra être consulté au bureau municipal aux heures d'ouverture.
4. Le projet de modification au zonage 2010-004 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Localisation de la zone visée :

La zone visée par le projet de modification est située sur l'avenue des Jardins.

Date de l'avis 2010-04-07

---

René Perron, M.B.A., M.A. en études régionales  
Directeur général